

Vertus & usages du Sel & de l'Huile de Succin.

On recommande l'huile de succin distillée, dans les maladies nerveuses; on la joint avec l'esprit volatil de sel armoniac, ou avec l'esprit de corne de cerf, pour faire la liqueur de corne de cerf succinée dont nous parlerons ci-après. On emploie extérieurement l'huile la plus épaisse dans les douleurs fixes de rhumatisme, dans toutes les douleurs de membranes, & généralement dans tous les engourdissemens des membres, occasionnés par des embarras dans les membranes aponevrotiques. Quelques-uns la recommandent dans les vieux ulcères, sur-tout lorsque l'huile de térébenthine n'agit pas.

On fait usage de l'esprit volatil dans les mêmes cas, & on l'emploie depuis dix gouttes jusqu'à un gros, dans quelque liqueur convenable. C'est d'ailleurs un remède très-pénétrant qui parvient jusques dans les plus petits vaisseaux, particulièrement dans tout le système nerveux. Outre ces qualités, on lui connoît aussi celle de pousser à la peau & par les urines, lorsqu'on le prend à la dose de trois ou cinq grains. Le sel de succin a une propriété fort singulière & qui n'est pas encore connue de tout le monde, c'est d'aiguïser & d'accélérer l'action des purgatifs, particulièrement de Paloës & des résineux, en en mettant quelques grains avec quelques-unes des pilules les plus douces; comme par exemple celles de *Ruffi*: il rend leur opération beaucoup plus prompte & même plus douce, en divisant promptement leurs parties & les empêchant de s'agglutiner dans l'estomac.]

La distillation du succin peut servir d'exemple pour celles de l'asphaltum, du jayet, du charbon de pierre, & de toutes les autres matières bitumineuses; mais on ne doit pas prétendre d'en tirer par distillation des substances ni aussi pures ni aussi belles que celles du succin, puisque la chaleur souterraine ou celle du soleil les ont consumées, & qu'il ne leur en est resté que celles qu'on peut tirer du succin sur la fin de sa distillation.

C H A P I T R E X X X V I.

** Des Substances métalliques en général.*

LES substances métalliques sont composées principalement d'une terre vitrifiable unie avec le phlogistique.

Les meilleurs Chymistes admettent un troisième principe de ces corps, qu'ils ont nommé terre mercurielle; le même qui selon Beker & Stahl, combiné avec l'acide vitriolique, forme & caractérise l'acide du sel marin; l'expérience de ce principe n'est encore démontrée par aucune expérience absolument décisive; mais nous allons voir qu'il y a des raisons très-fortes pour l'admettre.

Ce qui prouve que les substances métalliques sont composées d'une terre vitrifiable combinée avec le phlogistique; c'est qu'on peut en les privant de leur phlogistique les réduire pour la plupart en véritable verre, & que ce

même verre recouvre toutes ses propriétés métalliques en le rejoignant avec le phlogistique : mais il faut observer que les Chymistes n'ont point encore pu parvenir à donner des propriétés métalliques par l'addition du phlogistique, indifféremment à toutes sortes de terres vitrifiables; mais seulement à celles qui ont déjà fait elles-mêmes partie d'un corps métallique, & c'est là ce qu'il y a de plus convainquant pour prouver l'existence d'un troisième principe nécessaire pour former la combinaison métallique. Ce principe reste apparemment uni avec la terre vitrifiable d'une substance métallique lorsqu'on la réduit en verre; d'où il suit que ces vitrifications de métaux n'ont besoin que de l'addition du phlogistique pour reparoître sous leur première forme.

Une autre raison qui n'est pas moins forte & qui prouve que ces vitrifications métalliques ne sont point la terre vitrifiable pure & proprement dite, c'est qu'on peut par des calcinations répétées ou long-temps continuées, leur faire perdre la propriété de reprendre jamais la forme métallique, de quelque manière qu'on les traite ensuite avec le phlogistique, & les réduire par conséquent à la condition de terre vitrifiable, simple & exempte d'aucun mélange. Les Chymistes partisans de la terre mercurielle, rapportent un grand nombre d'autres preuves de l'existence de ce principe dans les substances métalliques. Il seroit trop long de les déduire ici.

Les substances métalliques sont de différentes espèces, & se divisent en métaux & en demi métaux.

On nomme métaux celles qui outre l'aspect & le brillant métallique, ont encore la malléabilité.

Celles qui n'ont que l'aspect & le brillant métallique sans malléabilité, sont appelées demi métaux.

Les métaux se subdivisent en parfaits & en imparfaits.

Les métaux parfaits sont ceux qui ne souffrent aucune altération ni aucun changement par l'action du feu la plus violente & la plus long-temps continuée; les métaux imparfaits sont ceux qui perdent par l'action du feu leur phlogistique, & par conséquent leur forme métallique; l'or & l'argent sont du premier ordre; & le cuivre, l'étain, le plomb & le fer sont du second; quelques Chymistes ont admis un septième métal, sçavoir le vis-argent; mais comme il n'a pas la malléabilité, le plus grand nombre l'ont considéré comme un corps métallique d'un genre particulier.

Les anciens Chymistes, ou plutôt les Alchymistes, qui croyoient qu'il y avoit un rapport & une analogie entre les métaux & les corps célestes, ont donné aux sept métaux, en y comprenant le vis-argent, le nom des sept planètes, suivant l'affinité qu'ils ont cru avoir découvert entre ces différents corps: ils ont nommé l'or, le Soleil; l'argent, la Lune; le cuivre, Venus; l'étain, Jupiter; le plomb, Saturne; le fer, Mars; & le vis-argent, Mercure. Ces dénominations, quoique fondées sur des raisons absolument chimériques, n'ont pas laissé que de leur rester; en sorte qu'il est assez ordinaire de trouver les métaux ainsi nommés dans les livres, même dans ceux des meilleurs Chymistes, & désignés par les signes des planètes. Les métaux sont les corps les plus pesans qu'on connoisse dans la nature.]